

Zonage

- Zone UA
- Zone UC
- Zone UG
- Secteur UGp
- Zone UF
- Zone UI
- Zone UL
- Zone 1AUE
- Zone 1AUI
- Zone 1AUIA
- Zone N
- Secteur NI
- Secteur NI
- Secteur NI
- Zone A

Prescriptions particulières

- Qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère
- Espace boisé classé, au titre des articles L.113-2 et L.421-4 du Code de l'Urbanisme
- Espace vert protégé, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Espace de continuité écologique, au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine bâti, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Mur, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Sente paysagère, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Cour, au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Filet de hauteur

Autres

- Emplacement réservé, au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Orientation d'aménagement et de programmation, au titre des articles L.151-6 et L.151-7 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de risques liés à d'anciennes carrières, au titre de l'article L.562-6 du Code de l'Environnement
- Front urbain d'intérêt régional, au titre du SDRIF
- Protection des lisières des massifs forestiers de plus de 100ha, au titre du SDRIF

